

Piton Saint-Leu, Le 02/09/2024

La Principale

Aux parents d'élèves

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Collège Marcel GOULETTE

Affaire suivie par :

Madame PAYET, Adj  
Gestionnaire

Madame LUCOT Anick  
bourse des 4èmes et 3èmes  
[marie-annick.lin@ac-reunion.fr](mailto:marie-annick.lin@ac-reunion.fr)

Madame COUKAN bourse  
des 6èmes et 5èmes  
[sylvie.coukan@ac-reunion.fr](mailto:sylvie.coukan@ac-reunion.fr)

Monsieur HOARAU Kévin  
informaticien( compte  
EDUCONNECT)

Objet : Demande bourse de collège –Année scolaire 2024/2025

La campagne de demande de bourse pour le collège est ouverte jusqu'au 17 octobre 2024 inclus.

Le service de demande de bourse en ligne, ainsi que le dépôt d'une demande via le formulaire papier (retrait et dépôt auprès du service des bourses du collège), est accessible pour tous les élèves scolarisés au sein du collège.

À partir de la rentrée 2024, les procédures relatives à la demande de bourse changent.

Seuls les responsables d'élèves ayant donné leur consentement pour l'étude automatique de leur droit à la bourse lors de l'inscription ou de la réinscription de leur enfant, à la rentrée 2024, sont dispensés de déposer une nouvelle demande pour cette rentrée et les suivantes.

**Attention : Les reconductions automatiques des données fiscales des années précédentes ne sont plus valides.**

Les familles qui n'ont pas effectué cette démarche, sont invitées à refaire leur demande de bourse soit :

- Via le formulaire de consentement de l'étude automatique de leur droit de bourse (en faire la demande au service des bourses).
- Via le service en ligne, en vous munissant de votre compte Educonnect et du ou des avis d'impôt de votre foyer.
- Via le dépôt d'une demande de bourse papier.

Quel que soit les modalités choisies, vous devez joindre **obligatoirement un relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal** qui a effectué la demande de bourse.

Pour les fratries, il est nécessaire de faire une demande de bourse par enfant.

Si vous rencontrez des difficultés pour faire la demande de bourse en ligne, vous pouvez obtenir une aide de notre AED TICE, M. HOARAU Kévin, les mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30, ou en lui envoyant un mail à l'adresse suivante :

[Kevin.hoarau1@ac-reunion.fr](mailto:Kevin.hoarau1@ac-reunion.fr)

Pour une gestion simplifiée et un meilleur suivi de votre demande de bourse, nous vous encourageons à privilégier l'automatisation de l'étude du droit de bourse ou du service en ligne.

Signature des parents

La Principale



COLLEGE MARCEL GOULETTE

2, Rue Julien DUPONT – BP 10 97424 Piton Saint-Leu

☎ : 02.62.34.31.71/Fax : 02.62.34.18.60 - mail : ce.9740546A@ac-reunion.fr

## COMMENT DEMANDER UNE BOURSE NATIONALE ?

DE QUOI AI-JE BESOIN POUR  
MA DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe de mon compte EduConnect. Je peux aussi me connecter au moyen de FranceConnect.  
Plus d'informations au verso.

Du 1<sup>er</sup> septembre au 17 octobre 2024

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je fais ma demande de bourse en ligne, même si mon enfant était boursier l'année dernière.

### LES INDISPENSABLES POUR MA DEMANDE DE BOURSE EN LIGNE



Mon avis  
d'imposition 2024  
sur les revenus 2023  
et celui de mon  
conubin éventuel



L'identifiant et le mot de passe  
→ de mon compte **ÉduConnect**  
ou  
→ mes codes pour me connecter  
via **FranceConnect**



Mon adresse  
de messagerie  
électronique

Plus d'informations au verso

### LE DÉROULEMENT DE MA DEMANDE

- 1 Je me connecte à **Scolarité Services** à l'adresse [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) grâce à mon compte ÉduConnect ou à FranceConnect  
Je clique sur **Mes services/Demande de bourse** et j'arrive sur le service.
- 2 Je fais une demande pour :  
— mon enfant qui rentre en collège public ou en lycée public à la rentrée 2024 ;  
— mon enfant, qu'il soit boursier ou non en 2023-2024, et déjà scolarisé en collège public ou en lycée public.  
En une seule démarche, je peux faire ma demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même établissement.
- 3 Je consulte le simulateur pour voir si j'ai droit à une bourse.

Toute l'information sur [education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee](https://education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee)

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.